



Permis piéton

Le lundi 24 juin, les gendarmes de Saint Loup sont venus faire passer l'épreuve du permis piéton aux élèves de CE 2.

En amont, les élèves avaient travaillé en classe sur les bonnes attitudes à adopter pour se mettre en sécurité lorsqu'on est piéton. Mais aussi sur les dangers de la route.

L'épreuve du permis piéton consistait à répondre à 12 questions sur les dangers, les panneaux de circulation...

Tous les élèves ont obtenu leur diplôme. Félicitations !

